

mande des rebelles, le gouvernement a supprimé les châtimens corporels et décidé d'augmenter les effectifs des équipages.

Il se confirme que la révolte des marins brésiliens n'avait pas de caractère politique. Les équipages qui se sont révoltés étaient revenus depuis peu d'Angleterre, où ils avaient pris possession des navires construits dans les chantiers britanniques. Puis ils avaient assisté, en témoins, à Lisbonne, à la révolution portugaise, dont le succès est dû en bonne partie, comme on sait, à la flotte. L'exemple n'était pas des meilleurs. Les hommes eurent, d'autre part, de pénibles corvées durant la traversée, les effectifs étant très restreints. Il n'en fallait pas plus pour engendrer le mécontentement, et un léger incident suffit peut-être pour amener les graves événements qui se sont produits ces jours derniers.

Voici maintenant un récit officiel des événements :

C'est vers dix heures, dans la nuit de mardi à mercredi, que la mutinerie a éclaté à bord du cuirassé *Minas-Geraes*, mouillé dans la baie de Rio-de-Janeiro. Le commandant du vaisseau, Baptista das Neves, revenait de dîner à bord du croiseur français *Duguay-Trouin*. Le tumulte et la fusillade éclatèrent à bord aux cris de « Vive la liberté ! ». Le commandant et trois officiers, qui voulurent avec quelques matelots rétablir l'ordre, furent mortellement blessés. La sédition s'étendit aussitôt au second *Dreadnought*, le *São-Paulo* et au croiseur vedette *Bahia*. Les officiers furent débarqués. Le croiseur *Floriano* suivit à son tour le mouvement.

C'est un matelot de 1^{re} classe du *Minas-Geraes*, João Candido, qui est à la tête du mouvement et qui a pris le commandement des navires révoltés.

On a intercepté un radiogramme de lui recommander au *São-Paulo* d'agir avec calme et de ne pas tirer sans ordre venu du *Minas-Geraes*. Les navires mutinés, bien pourvus de munitions et de vivres, réquisitionnèrent du charbon, s'emparèrent de chalands transportant du charbon destiné aux

paquebots de l'escale française de l'Atlantique.

Les révoltés radiographièrent immédiatement au maréchal Hermès da Fonseca l'énoncé de leurs revendications : suppression des peines corporelles, augmentation de la solde selon le projet soumis il y a quelque temps au Congrès et réductions des corvées excessives en raison des équipages incomplets. Les gros cuirassés comportent en effet sept cents hommes d'équipage. Il y en avait à peine la moitié.

Les mutins ajoutaient qu'ils bombarderaient la ville et les autres navires en cas de refus. Le gouvernement ne répondit pas. Bientôt commençait une canonnade relativement modérée qui dura toute la nuit avec des intermittences et entretint l'anxiété parmi la population.

Mercredi, on voyait les bâtiments révoltés évoluer dans la baie. Presque tous portaient aux mâts un pavillon rouge. Les contre-torpilleurs restés fidèles sont allés mouiller au fond de la baie, dans l'attente d'un ordre leur enjoignant de torpiller au premier signal les navires révoltés.

A sept heures du matin, le *Minas-Geraes*, le *São Paulo*, le *Bahia* et le *Floriano* franchissent la barre en tirant sur les forteresses qui s'abstiennent de répondre. Les curieux, massés sur les quais et les hauteurs, admirent la correction et la précision de la manœuvre de sortie des énormes cuirassés. On a peine à s'imaginer l'absence de tout officier à bord.

Une fois hors de la barre, l'escadre a viré de bord, est rentré dans la baie et a pris position en face de la ville, tirant le canon dans diverses directions. Un obus de petit calibre a pénétré dans une maison au centre de la ville, tuant deux enfants.

Durant la journée, le tir fut plus spécialement dirigé sur l'arsenal de la marine.

Le maréchal da Fonseca était disposé à résister aux mutins, mais on l'a convaincu de la nécessité de leur faire des concessions et de leur donner des garanties afin d'éviter un combat et le sacrifice des plus belles unités de la nouvelle escadre.

France. — La chasse aux ronds. — La cour d'assises de Rouen a jugé sept ouvriers charbonniers des quais du Havre qui, étant en grève en septembre dernier, ont assommé le chef d'équipe Dongé parce que celui-ci continuait à travailler. Dongé est mort sur place. Le nommé Jules Durand a été condamné à la peine de mort. Albert Mathieu a été condamné à 15 ans de travaux forcés. François Guillaudre, Charles Le François ont été condamnés à 8 ans de travaux forcés. Les autres ont été acquittés. Mathieu, Guillaudre et Charles Le François ont été en outre condamnés à 20,000 francs de dommages-intérêts. Le jury a signé un recours en grâce en faveur de Durand.

Amérique. — Accidents et calamités. — Un incendie a éclaté dans une manufacture de coton du New-Jersey. Une cinquantaine de jeunes femmes qui travaillaient à l'étage supérieur, prises de panique, sautèrent par les fenêtres. Une quinzaine se seraient tuées sur le coup.

CANTON DE FRIBOURG

Mort subite. — Dimanche, à 11 h. du matin, un nommé J. Z., de Guggisberg, manoeuvre, célibataire, âgé de 46 ans, se trouvait dans un café de Fribourg où il prenait une consommation, lorsqu'il se sentit soudainement indisposé. Il voulut sortir ; mais, arrivé au corridor, il tomba, frappé d'une apoplexie. Un médecin appelé aussitôt ne put que constater le décès.

La garde pontificale. — Le colonel Jules Repond, de Fribourg, ancien commandant de la 3^e brigade d'infanterie, a été nommé commandant de la garde suisse du pape, à Rome.

Le nouveau chef de la garde pontificale fut autrefois le rédacteur du *Bien public* et le chef de la députation libérale-bienpublicarde de la Gruyère. Plus tard, il fut correspondant de Berne de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève*. Depuis quelques années, il avait évolué dans le sens d'un cléricisme de plus en plus accentué. Sa dernière campagne a été celle de la Proportionnelle fédérale qu'il soutint à Fribourg, en compagnie des socialistes, contre M. Python et les radicaux hostiles.

Ce mot rendit un peu de sang-froid à Michel.

— Fausses ? murmura-t-il. Et pourquoi le seraient-elles ? Si elles étaient fausses, le faussaire serait donc Laurent ?... Et je ne suppose pas, Urbain... que cette pensée... vous puisse venir...

Le banquier, pour toute réponse, ouvrit un bureau et en tira une liasse de billets.

— Je les ai mis en sûreté, dit-il, à tout hasard. Les voici !

Michel les prit. Sa main tremblait si fort que les papiers se froissaient l'un contre l'autre avec bruit.

Il n'eut pas besoin de les examiner longtemps.

Sa signature avait été habilement contrefaite...

Déjà le désarroi de son esprit avait cessé, son énergique nature avait repris le dessus. Mais il restait très pâle, l'âme torturée par une horrible souffrance.

Il rendit la liasse au banquier.

— Ces billets sont bien de moi, mon cher Urbain... Ils seront payés dans quatre jours, à l'échéance...

Le banquier paraissait singulièrement

Homme de grand talent, très passionné, mais tacticien malheureux, M. Repond reprendra à Rome le fil interrompu de sa carrière militaire. Sa nomination n'a rien qui doive inquiéter le gouvernement italien, dit *La Revue*.

GRUYÈRE

Le séquestré des Sciernes. Une information parue dans la *Feuille d'avis de Montreux* signale la découverte d'un cas de séquestration d'un enfant aux Sciernes de Montbovon. La version de notre confrère vaudois n'est, paraît-il, pas très conforme à la réalité. Il s'agirait d'un enfant idiot dont l'état nécessite des soins particuliers. Sans doute, l'enfant aurait dû être placé plus tôt dans un établissement spécial, mais les ressources des parents ne permettaient pas cette dépense et, de son côté, la commune d'origine de la famille n'accordait jusqu'ici aucun subside dans ce but. Le Conseil communal de Montbovon est enfin intervenu et a déposé une plainte. Une enquête de la préfecture établira si les parents ont manqué à leurs devoirs envers leur enfant, si vraiment, comme la première version le dit, le petit malheureux vécut séquestré.

Nous apprenons de source autorisée que les faits mentionnés dans la *Feuille d'avis* sont erronés.

Pauvre gosse. — Un jeune garçon de 14 ans, originaire de Charmey, mais dont les parents habitent le canton de Vaud, remis par ce canton aux autorités fribourgeoises après avoir passé en jugement, a attenté à sa vie, dimanche soir, dans une prison du château de Bulle. Un gardien de service s'aperçut heureusement du fait et put intervenir à temps. Le petit malheureux sera interné dans une colonie de jeunes délinquants.

Une tentative de chantage. — Le *Fribourgeois* donne une nouvelle preuve de sa mauvaise foi en dénaturant le sens et la portée d'une déclaration que la *Chorale*, dans un mouvement de mansuétude envers quelques sociétaires, a commis l'imprudence de donner publiquement. Nous voulons croire que cette société ne laissera pas interpréter faussement sa pensée pour servir d'atout dans les stupides polémiques de cette feuille. Dans son emballement aveugle, le *Fribourgeois* menace quelques fonctionnaires fédéraux d'un déballage de potins recueillis dans certaine presse française au temps de la récente grève

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

27

La Fée Printemps.

PAR

JULES MARY.

Cette lettre le pria instamment de passer dans la journée à la Banque, rue Notre-Dame-des-Victoires, derrière la Bourse.

Cependant, comme ses affaires étaient en ordre, ses paiements de la dernière échéance réglés, comme l'échéance prochaine de septembre, assez considérable, était assurée, l'argent attendant en caisse, il n'avait aucun motif de crainte et cette pensée calma ses premières inquiétudes.

Il se rendit à Paris dans la journée et passa rue Notre-Dame-des-Victoires.

Urbain Vernier venait de rentrer de la Bourse, et quand il sut que Michel attendait il le fit entrer sur-le-champ.

— Qu'y a-t-il donc, mon cher Urbain ? demanda le marquis.

— Peut-être quelque chose de très grave

et peut-être rien du tout, dit le banquier. Je vous prie avant tout de m'excuser si je vous ai dérangé, mais je ne l'ai fait que dans votre intérêt, ainsi que vous allez le comprendre. Je connais, mon cher Michel, l'état de vos affaires et votre crédit sur la place. J'ai donc été surpris de voir, tous ces jours-ci, arriver chez moi des billets au profit de votre frère Laurent, dont le montant atteint le chiffre considérable, pour vous, de cent mille francs.

Michel regarda le banquier. Il semblait hébété, n'avait pas compris.

— Vous dites, Urbain ? Cent mille francs de billets ?...

— C'est la somme.

— Au profit de Laurent ?

— Oui.

— Et payables ?

— Le 25 septembre courant, c'est-à-dire dans quatre jours...

Ces explications n'arrivaient à l'esprit de Michel qu'à travers des nuages. Il passa la main sur son front, moite de sueur.

Le banquier l'observait.

— Ces signatures sont fausses, dit-il, je m'en doutais.

LE SEUL VÉRITABLE

succédané du café d'importation, s'employant aussi en mélange avec ce dernier, et qui a brillamment fait ses preuves depuis vingt ans, s'appelle le Café de Malt de Kathreiner Kneipp. Il répond à tout ce que l'on peut attendre d'un succédané du café d'importation et comme il ne se vend qu'en grains et en paquets fermés, toute falsification est impossible. Avec des produits moulus on ne peut jamais contrôler ce que l'on achète. Aujourd'hui des millions de personnes boivent le Café de Malt de Kathreiner, dont le nombre de consommateurs augmente chaque jour.

En achetant, exigez le Café de Malt de Kathreiner et faites attention à la marque déposée.

TIRAGE 29 DÉCEMBRE 1910

Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

1^{er} lot: 50.000 Francs

Le billet: 1 franc.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	50 billets	30 fr.

Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg, rue du Tir, 86.

TIRAGE 29 DÉCEMBRE 1910

Mercredi 30 novembre

Ouverture de la nouvelle boucherie

Robert DEILLON

Bâtiment de l'Hôtel de l'Ecu.

Marchandise de choix.

Se recommande.

Téléphone.

Téléphone.

Le Café-Restaurant des ARCADES

A FRIBOURG

est desservi dès maintenant par les soussignés, qui s'efforceront de satisfaire l'ancienne clientèle et l'honorable public par un service soigné.

Vins Vaudois et Valaisans de première qualité. — Fondues.

Famille Léon GENOUD, employé aux C. F. F. retraité.

Au Progrès, Bulle.

Vous trouverez le plus grand assortiment en confections pour Hommes, Dames et Enfants.

Immense choix de Chapeaux de feutre. Bérêts. Casquettes, etc.

Grand choix de Bonneterie, Fourrures, etc.

Prix défiant toute concurrence.

M. PICARD.

Mises de bois.

Le samedi 3 décembre 1910, les communes de Botterens-Villarbeney vendront en mises publiques de 150 à 200 m² de beau bois consistant en billes, billons, carrons et moules.

Rendez-vous des miseurs, à 9 h. du matin, à l'Hôtel du Chamois, à Botterens. 1868 Par ordre: Le Secrétaire.

A vendre

9 à 10 mille pieds foin et regain à consommer sur place. Place pour 20 têtes de bétail.

S'adresser à Pierre Buchs, à Pont-la-Ville. 1866

Vente de domaine.

Le soussigné offre à vendre de gré à gré son domaine situé à Marsens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et 12 poses de terre de 1^{re} qualité.

Prendre connaissance des conditions chez le propriétaire.

Dey Alexis, à Marsens.

Jeudi 1^{er} décembre

Vente d'outillage, dès 10 heures du matin, aux immeubles Gillard, rue de Vevey, Bulle, tel que: établis et outils de menuisier, harnais, chaînes, pelles, pioches, ferrements neufs et usagés, ainsi qu'un grand nombre d'objets trop longs à détailler.

Mises de bois.

Samedi 10 décembre prochain, (au lieu du 3 décembre) la Commune de Villarvolard vendra en mises publiques environ cinq cents (500) mètres cubes de beau bois préparé dans sa forêts de Verchaux et des Larrets.

Le cubage des billons est fait par M. l'Inspecteur-forestier.

Rendez-vous des miseurs à 9 h. du matin, au chalet de Mottaux.

Villarvolard, le 27 novembre. 1864 Par ordre: Le Secrétaire.

On demande

pour Metz, (Alsace Lorraine), on parle français, un bon vacher, gros gage; pour la Belgique, frontière Suisse, vacher, 60 fr., place assurée; pour la France, vacher, bon gage. A placer, sommelière, fille de cuisine, de chambre et bonne à tout faire, gage 25 fr. Joindre 20 ct. pour réponse.

Bureau de placement, Walther, Romont.

A vendre de la belle

choucroûte aux raves

à 17 cent. le kg.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vögler, à Bulle.

Location de domaine

Le Crédit Gruyérien, à Bulle, met en location pour 1911 son domaine de La Praz, à La Tour-de-Tréme, anciennement propriété de M. Paul Castella, d'une contenance de 14 poses de bon terrain, dont 10 1/2 en un seul mas; beau verger et jardin potager, eau intarissable. Grange et écuries en bon état; appartement confortable au grand bâtiment d'habitation. Situation favorable pour commerce de bétail.

Adresser les offres par écrit au Crédit Gruyérien, à Bulle, jusqu'au 10 décembre 1910.

Carottes.

Carottes potagères, très belle qualité, 1 fr. 50 la grosse mesure, chez

DONDERI, Bulle.

Vente de bois

Lundi, 12 décembre prochain, la commune de Gruyères vendra en mises publiques 1500 billons provenant de sa forêt de Chésalles et descendus à la gîte des Troches, plus 15 tas de rondins et 60 tas de branches.

Rendez-vous des miseurs, à 9 1/2 h., aux Scieries de Pringy. Gruyères, le 20 novembre 1910.

L'administration communale.

A vendre

Les enfants de feu Célestin Esseiva, à la Palaz, rière Bulle, exposeront en mises publiques, le mercredi 7 décembre prochain, dès les 2 heures de l'après-midi à l'Hôtel Moderne à Bulle, le beau domaine qu'ils possèdent au dit lieu de la contenance d'environ 39 poses, plus une maraiche d'un peu plus de 3 poses. Conditions favorables. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Vve Célestin Esseiva, au dit lieu.

POMMES

POMMES

1 wagon de très belles pommes de conserve, à fr. 30.— les 100 kg.

DONDERI, Bulle.

Grande mise de bétail.

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en mises publiques, le lundi 19 décembre, à midi précis, devant la ferme des Mosses, à Vaulruz:

30 têtes de bétail, divisé comme suit: 20 mères-vaches, prêtes et fraîches vélées, des deux manteaux, 5 génisses, 1 taureau d'une année blanc et noir, 3 bons jeunes chevaux et un poulain de 20 mois avec certificat fédéral.

Le même jour, il sera vendu à consommer sur place de 12 à 14,000 pieds de foin et regain et une partie du chédail.

Long terme de paiement.

FRACHEROUD OSCAR, VAULRUZ

Machines à coudre.

Marques Pfaff, Veritas, Adler, Haïd et Neu, à navette centrale, vibrante ou tubulaire. Dernière nouveauté à pieds et à mains. Garanties et facilités pour échange, réparations et accessoires, huiles, aiguilles, etc.

Jos. Gremaud, mécanicien Bulle.

On demande à louer

une grande quantité de domaines de toutes contenance.

S'adresser à l'Agence Perroud et Genoud, rue de Lausanne 2, Fribourg. 1875

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves: Fr. 60,000,000.—

Nous émettons actuellement, au pair, des

Obligations 4¹/₄ 0

à 3 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement en tout temps à 6 mois.

Les titres sont délivrés en coupures de fr. 500.—, 1000.— et 5000.—, nominatives ou au porteur. Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

Banque Populaire Suisse, Fribourg, et ses agences à Bulle, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont et Villargiroud. 1877

Jouets! Jouets! Jouets!

Grand'Rue. **Au Louvre, Bulle** Rue la Promenade.
Voir nos étalages! Voir nos étalages!

Nous avons l'honneur d'informer le public que la grande exposition de jouets est ouverte. Nous invitons tout le monde à visiter l'exposition sans obligation d'acheter. L'exposition se trouve au premier étage.

Poupées habillées, grand choix 7.50 6.00 4.50 3.50 2.85 2.50 1.85 1.50 1.35 95 75 65 50 45
Poupées de gomme, corps de poupées, grand choix.

Têtes de poupées et poupées de laine, grand choix.

Jeux de sociétés et familles.

Jeux de sociétés, Aéroplanes, Pôle-nord, etc. 1.95 1.35 75 65
Grand assortiment de jeux de loto
Jeux de construction 2.20 1 15 85 60 15
Jeux domino 1.65 1.10 95 75 65 et 15

Animaux.

Animaux avec sifflet, depuis 20 15 ct.
Animaux en bois, bien formés, depuis 30 ct.
Chevaux en bois 3.50 2.40 1.75 1.15 90 70 40 20 15
Moutons avec roulettes 3.75 1.50 60 50
Ours avec sifflet 4. — 3.45 2.35 1.65 85
Chèvres et ânes 1.75 95 60 30
Chevaux à balance, depuis 10.75 6.90 4.75

Articles mécaniques.

Automobiles 1.50 1.25 75 15
Canons 1. — 70 35
Toupies 75 20 ct.
Chemins de fer, avec et sans rails 4.90 3.35 1.65 95 85
Aéroplanes et Zeppelin 1.85 95
Lanternes magiques 2.85 2.10 1.65
Moteurs 13.75 à 2.90 1.75
Toutes les fournitures pour moteurs.
Boîtes à musique 95 ct.
Sabres 1.85 95 50

Tous les articles pour Arbres de Noël sont exposés.

Musiques.

Musiques à bouche 2.90 1.75 1.25 95 60 35 25 20 15 12
Pianos 2.45 1.75 1.15 75 65 55
Accordéons dans tous les prix.
Trompettes 65 55 40 35 25 20 15 10

Grand assortiment de tambours.

Poussettes, Voitures et Chars.
Poussettes 5. — 3.50 2.95
Brouettes 3.25 2.10 1.40 1.20 95
Chars pour sable et à échelles 2.20 1.85 1.40 1. —
Chars avec attelages 2.95 2.35 1.85 1.50 95
Charrettes anglaises 3.75

Articles d'étrennes.

Albums cartes postales 3.75 2.35 1.75 1.25 70 35 cts.
Albums photographies 8.50 7.50 6.75 5.25 4.50 2.35 1.35 0.95
Boîtes à gants, cols, mouchoirs, etc. 2 50 1.95 1.60 1.30 1.10 0.95
Boîtes à ouvrages 6.50 5.50 4.50 3.50 2.50 1.95 1.50 1. — 0.90
Coffrets et cassettes 4.50 3.50 2.50 1.95 1.50 95 80 50
Nécessaires de voyage 9.85 8.75 5.25
Sacs à main p. dame 8.50 7. — 6. — 4.50 3 50 2.50 1.50 0.90
Sacs de voyage 13.45 10.50 6.75 3.45
Porte-brosses 2.50 1 95 1.75 1.35 1.10 95 75 45
Porte-journeaux 1.95 1.50 1.10 90 75 65 55 35

Articles divers.

Boîtes de couleurs 95 60 35 15 cts.
Boîtes d'outils grand choix.
Services de table pour poupées 75 20 cts.
Roues de fortune 95 cts.
Tirelires 90 75 50 15 cts.
Bateaux et Laveuses 75 65 35 cts.
Hochets, Fouets et balles tricotées 50 40 20 cts.
Polichinelles 1.25 95 75 40 15 cts.
Assortiment de balais 45 cts.
Jeux de tir très intéressants 95 cts
Arrosoirs 95 85 65 45 35 25 cts.
Fusils « idéal » et Pistolets 2.50 1.75 1.25 95 75 50 cts.

Ameublements et ménages.

Ameublements en bois 3 50 2.75 1.75 1.25 75 40
Ménages en carton 3.90 2.75 1.90 1.25 75 45 35 25 10
Potagers 6. — 4.50 3.40 2.20 1.25 75 45 15
Moulins à café 1.60 1. — 90 70
Fers à repasser 3.75 1.60 95
Papeteries 3 50 2.90 2.10 1.75 1.25 85 45
Services à café porcelaine décorée, 9 pièces 7.90 7.50 5.90 5.25 4.90
Boules pour arbres de Noël, le carton de 12 pièces 3. — 2. — 1.50 1.25 1. — 75 45 25
Bougies, le carton de 30 pièces 45, 40
Porte-bougies, la douz. 45 et 25

32 Grand'rue

TOBIE BEC

CHOIX IMMENSE

Grand'rue 32

Chapeaux feutre, tous genres, toutes couleurs, poil, imperméables 1.50 à 14.50
Bonnets en tous genres 0.90 à 4.80
Bonnets fourrures, véritable loutre, Castor, Astrakan 7. — à 22.50
Imitations 4. — à 6. —
Bonnets de sport 1.85 à 3.50
Casquettes nouveaux genres, 1.90 à 4.80
Bérets pour enfants 0.90 à 4. —

Parapluies tous systèmes.

Coton 1.95 à 6.50
Mi soie : 6. — à 12.40
Soie : 16. — à 22.50
Cannes, Cannes défensives, Chemises blanches et couleur 3.40 à 8.80
Chemises Jäger 2.70 à 5. —
Chemises de travail 2.30 à 3.80
Blouses fil et coton 2.20 à 14.50
Complets bleus pour mécaniciens.

Gilets de chasse, laine et coton 2.70 à 18. —
Caleçons et Camisoles 1.20 à 5. —
Maillots de gymnastique.
Tricotés pour sports.
Cols doubles, simples, cassés.
Cravates, Bretelles.
Vente et échange de laine du pays.

Draps et Milaine du pays en brun, gris, vert, bleu, de 7.50 à 12 fr.
Laine du pays à 3 fr. 50 le 1/2 kg.

MISES DE FAGOTS

Lundi 5 décembre 1910, la commune de Vuadens exposera en vente, par voie de mises publiques, 4000 fagots bois d'éclaircie.

Pour prendre connaissance des lots, le forestier se trouvera le même jour, à 1 heure de l'après-midi, au chalet des Portes « Genoud ».

La mise aura lieu après avoir vu les lots, à l'auberge de la Maison de Ville. Vuadens, le 28 novembre 1910.

Le Secrétariat communal.

Vente de bois.

Mercredi 14 décembre 1910, la commune de Vuadens exposera en vente, par voie d'enchères publiques, 350 m³ de beau bois de commerce, 80 stères et 1200 fagots, préparés dans sa forêt des Joux-Derrens.

Rendez-vous des miseurs, avec sac garni, à 10 heures du matin, à la cabane d'Inson.

Vuadens, le 28 novembre 1910.

Le Secrétariat communal.

Transport de bois

La Commune de Bulle met en soumission le transport d'une certaine quantité de bois pour les divers services de la ville.

Pour renseignements et voir les bois, s'adresser au forestier.

Les soumissions sont reçues au Bureau communal jusqu'à vendredi 2 décembre 1910, à 5 heures du soir.

Le Secrétariat communal.

Vente de bois.

Samedi 10 décembre 1910, la commune de Vuadens exposera en vente, par voie d'enchères publiques, 150 m³ de billons et carrons. 200 stères, préparés dans ses forêts de la Bindaz et des Joux-Noires.

Rendez-vous des miseurs avec sac garni, à 9 1/2 h. du matin, au chalet des Portes « Genoud ».

Vuadens, le 28 novembre 1910.

Le Secrétariat communal.

M. Verdon-Meuwly

Grand'Rue, Bulle.

Dépôt des conserves de M. Sonwey. Legumes : haricots, pois, laitues, champignons, asperges, etc.

Fruits : cerises, abricots, pêches, myrtilles, pommes, poires, etc.

Café « Sirocco » : Spécialité renommée, moulu gratuitement.

Confitures au détail depuis 55 cts. la livre : groseilles, pruneaux, abricots, cerises. — Fort rabais par bidon de 5 kg.

Katzeman : spécialité de tabac, garanti de provenance directe.

SAGE-FEMME

M^{me} CÉL. MORAND

maison EBERHARDT, rue de Vevy, BULLE. 1654

Avis aux ménagères.

Dès le 1^{er} décembre 1910, un dépôt général des Eaux d'Heniez, près des Halles, à Bulle, ouverture d'un nouveau magasin de produits laitiers et d'alimentation.

Fromages, pâtes molles, beurres de table et de cuisine, graisses comestibles, conserves, etc.

Téléphone. Louis Pugin, négt.

SOUMISSION

La Commune de Corbières exposera en vente, par voie de soumission, 113 m³ de beau bois de commerce, sis la plus grande partie sur la route cantonale et le reste au Commune, à proximité du village.

Pour voir les bois, s'adresser au forestier communal.

Les conditions déposent au Secrétariat communal.

Adresser les soumissions au Conseil communal pour le 10 décembre, à 6 heures du soir.

Corbières, le 27 Novembre 1910.

Par ordre : Le Secrétariat.

